

Création - Hôtel-restaurant « Villa René Lalique » NC – 67290 WINGEN 58, rue Bellevue

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/EXPLOITANT: Monsieur Silvio DENZ

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** S.A.S « Villa René Lalique » composée de
- M. Claudio DENZ – Président
- M. Silvio DENZ – Directeur Général

Murs : S.A.S « Villa René Lalique » composée de
- M. Claudio DENZ – Président
- M. Silvio DENZ – Directeur Général

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

Monsieur Silvio DENZ :

D'origine Suisse, Monsieur DENZ est un homme d'affaires qui a débuté sa carrière dans le domaine de la Finance et du Marketing. En 1980, il reprend l'affaire familiale spécialisée dans la parfumerie employant alors 8 personnes. 20 ans plus tard, la société devient la plus grande chaîne de parfumerie Suisse comptant plus de 120 points de vente. Durant ces 20 années d'exploitation le nombre d'employés est passé de 8 à 800 personnes. En 2000, Monsieur DENZ vend sa société au groupe français Marionnaud. La même année, il crée la société « Art & Fragrance » spécialisée dans les produits de parfumerie et de cosmétique.

Sa passion pour le vin l'amène à créer avec 5 partenaires la société « Les Grands Vins Wermut » en 1994. Pour son développement, il acquiert de nombreux châteaux et vignobles en Italie, en Espagne et en France.

En 2008 la société « Art & Fragrance » cotée à la Bourse de Berne, fait l'acquisition de la prestigieuse Cristallerie « Lalique ».

CLASSEMENT / ADHESION / EFFECTIF / REFERENCEMENT / TO :

Situé au cœur du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, le projet de restauration-réhabilitation de la Villa René Lalique consiste à construire un restaurant gastronomique et à transformer la maison de René Lalique en hôtel de charme de 6 chambres de très haut standing.

Il est prévu que le restaurant soit très vite classé par le guide Michelin avec l'objectif de se voir attribuer 3 étoiles dans les deux prochaines années. Pour se faire, le Chef de « l'Arnsbourg » a été débauché et s'est vu proposer de prendre les rênes du restaurant gastronomique. Le restaurant aura une capacité d'accueil de 35 couverts. Afin d'y acheminer la clientèle, il est prévu de mettre en place une navette par hélicoptère entre Colmar, Mulhouse ou Strasbourg en fonction des demandes particulières des clients.

Monsieur DENZ cible une clientèle très haut de gamme issue du monde de l'art, du vin et du luxe. La « Villa René Lalique » y hébergera les clients VIP du monde entier.

La SAS « Villa René Lalique » emploiera 30 personnes, dont 24 au restaurant et 6 à l'hôtel. Son taux d'occupation estimé devrait avoisiner les 80 %. Sa clientèle sera essentiellement composée de clientèle individuelle dite de loisir.

Prévisionnel	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires net	2 925 792	2 925 792	2 925 792
Résultat net	203 577	203 577	203 577

PROJET

- Hébergement :**

Restructuration de l'ancienne Villa de René Lalique en hôtel de charme de 6 chambres, dont 2 suites.

- **Restauration** :

Aménagement d'un restaurant gastronomique de 35 couverts dirigé par l'ancien Chef de l'Arnsbourg. L'architecture du bâtiment sera confiée à Mario Botta, architecte suisse de renommée internationale qui a réalisé de nombreuses œuvres en Europe, au Japon, aux Etats-Unis.

- **Caveau** :

Il est prévu d'aménager un caveau de dégustation avec une cave de plus de 12.000 bouteilles des meilleurs grands crus. Le restaurant deviendra rapidement une référence pour sa carte des vins exceptionnelle. Ce caveau pourra accueillir 15 à 20 personnes.

- **Le système de chauffage** :

A ce jour, nous ne disposons d'aucun renseignement quant aux énergies qui seront utilisées pour la Villa. Le 29 septembre 2014, une réunion technique permettra de valider l'ensemble des choix énergétiques (Chauffage + ECS)

OBJECTIFS :

- Privilégier un tourisme de séjour et satisfaire une clientèle d'entreprise, de connaisseurs et d'artistes ;
- Donner un nouveau souffle et thématiser l'offre autour de la gastronomie et de l'œnologie dans le territoire ;
- Contribuer au développement de l'Alsace du Nord.

DELAI DE REALISATION DES TRAVAUX : Novembre 2013 au 31 juin 2015

DATE DE RECEPTION DE LA DEMANDE D'INTENTION : 17 octobre 2012

EMPLOIS CREEES :

Il est prévu d'embaucher 30 personnes, dont 24 au restaurant et 6 à l'hôtel :

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 8.592.960 €

Montant H.T. éligible : 8.584.105 €

INVESTISSEMENTS ELIGIBLES :

- Restructuration de la villa René Lalique en un hôtel de 6 chambres ;
- Aménagement des communs (salle de petit déjeuner + réception) ;
- Isolation de la structure ;
- Aménagement du caveau et du restaurant gastronomique ;
- Travaux liées à l'accessibilité des PMR ;
- Aménagement paysager ;
- Honoraires.

Selon le dispositif harmonisé en vigueur et s'agissant d'un projet situé dans une commune de moins de 15.000 habitants dont les travaux éligibles sont > à 700.000 €, l'ensemble du projet est pris en compte, en cas de possibilité d'application du régime PME hors acquisition de mobilier, d'éléments de décoration les travaux concernant la production de chaleur et le mobilier

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Apport personnel	3.192.960 €	
Emprunt 1	5.000.000 €	CIC à 2.5% sur 77 mois
Région Alsace	200.000 €	Aide plafonnée
Département 67	200.000 €	Aide plafonnée

MAITRE D'OUVRAGE :

S.A.S « VILLA RENE LALIQUE »
5, Quartier Lalique
67290 WINGEN
SIRET : 538 383 142 00014
Président : Claudio DENZ
Directeur Général : Silvio DENZ

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION :

S.A.S « VILLA RENE LALIQUE »
5, Quartier Lalique
67290 WINGEN
SIRET : 538 383 142 00014
Président : M. Claudio DENZ
Directeur Général : M.Silvio DENZ

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIE

S'agissant d'un projet situé dans une commune de moins de 15.000 habitants et dont le montant total des travaux éligibles est > à 700.000 €, il est proposé d'attribuer à la **S.A.S «VILLA RENE LALIQUE »** une subvention plafonnée à **400.000 €** (*selon critères et dans le cadre du Régime Cadre*) correspondant à **15 % du montant H.T éligible** estimé 8 584 105 €, réparti à parité entre le Conseil Général du Bas-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation plafonnée à **200.000 € (7,5 %) pour chaque collectivité.**

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de contreparties élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT du Bas-Rhin, à savoir :

- Embauche d'un directeur d'exploitation,
- Présentation de l'arrêté préfectoral en catégorie 3* minimum.

Remarque

La villa René Lalique et son restaurant gastronomique constituera un formidable fleuron pour la commune de Wingen. Ce haut lieu de la gastronomie alsacienne sera un réel complément au musée Lalique, permettant ainsi de compléter l'offre touristique du secteur et d'être un réel vecteur de développement pour l'Alsace du Nord.

Avis du Bureau ADT du 16 septembre 2014 : FAVORABLE

